



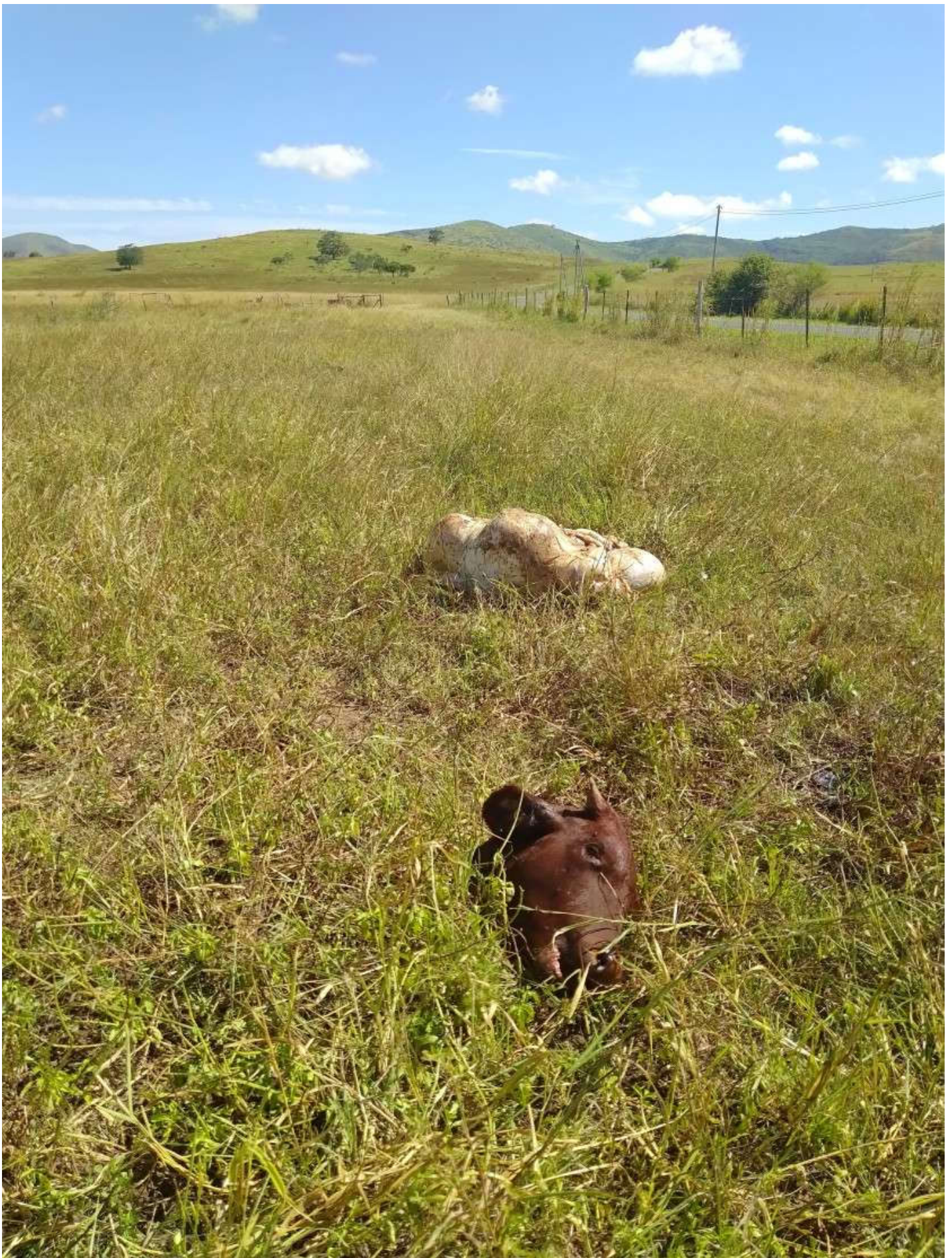
les Nouvelles Calédoniennes

Published on *LNC.nc* | *Les Nouvelles Calédoniennes, le Journal de Nouvelle Calédonie* (<https://www.lnc.nc>)

Accueil > [Nouvelle Calédonie](#) > [Faits divers](#) > [Justice](#) > Les gendarmes arrêtent des viandards, plus de 40 kg de viande braconnée saisis > Les gendarmes arrêtent des viandards, plus de 40 kg de viande braconnée saisis

Les gendarmes arrêtent des viandards, plus de 40 kg de viande braconnée saisis

Jean-Alexis Gallien-Lamarche jeanalexis.gallien@lnc.nc | Créé le 02.04.2021 à 19h55 | Mis à jour le 02.04.2021 à 20h29



La bête a été abattue et dépecée par trois chasseurs qui seront jugés devant le tribunal en juillet prochain. Photo DR

Trois chasseurs ont été arrêtés après avoir abattu et dépecé une tête de bétail à Boulouparis. Les enquêteurs ont retrouvé chez l'un d'eux une partie de la viande braconnée.

Il a été pris en train de nettoyer le sang de la bête répandu à l'arrière de son véhicule. Un homme a été interpellé, suspecté d'avoir braconné une tête de bétail sur la commune de Boulouparis. L'histoire commence samedi

dernier lorsque les gendarmes de la compagnie de La Foa montent une opération anti-délinquance en début de soirée. Vers 22 heures, le conducteur d'un véhicule refuse de se soumettre au contrôle et fonce à toute allure pour échapper aux forces de l'ordre qui ont tout juste le temps de récupérer des informations sur le véhicule, ce qui s'avérera de précieux éléments pour la suite du dossier.

Une enquête est donc ouverte sur ce refus d'obtempérer et, dès le lendemain matin, elle connaît une première avancée. Un éleveur franchit en effet la porte de la brigade de Boulouparis et signale que la veille au soir, une de ses bêtes a été abattue et dépecée. Plus de 150 kg de viande ont été récupérés sur l'animal mort... Les gendarmes réceptionnent la plainte et font le lien avec le refus d'obtempérer de la veille. Car le bétail a été tué non loin du point de contrôle.

Les enquêteurs s'activent pour retrouver le véhicule et seulement quelques heures plus tard, le braconnier présumé est arrêté par la police, à Nouméa. Il est alors en train de laver sa voiture maculée de sang. Le suspect est remis aux gendarmes qui procèdent, le lendemain, à l'interpellation de ses deux complices originaires de Boulouparis. Tous trois sont placés en garde à vue et expliquent qu'ils étaient partis chasser le cerf mais que, revenant bredouille de leur chasse, ils avaient décidé d'abattre cette vache. Dans le même temps, les gendarmes perquisitionnent les domiciles et retrouvent chez l'un d'eux plus d'une quarantaine de kilos de viande découpée. Interrogé, l'intéressé n'a pas voulu dire si la viande allait être vendue ou donnée.

"Une de nos priorités"

Au terme de leurs auditions, les trois viandards ont été remis en liberté avec une convocation en poche pour le tribunal correctionnel en juillet. Le véhicule utilisé a été placé en fourrière, l'arme utilisée pour braconner saisie et la viande détruite.

Cette affaire "illustre parfaitement" la "bonne" relation "entre la gendarmerie, les éleveurs et les gardes nature de la province. On a tendance à oublier les agriculteurs qui sont victimes de vols de bétail, de fruits et de légumes. C'est une de nos priorités que de lutter contre cette délinquance qui touche des personnes qui habitent bien souvent des zones reculées qu'il faut sécuriser", insiste le lieutenant-colonel Roger Alvès qui dirige la compagnie de La Foa. Le gendarme appelle d'ailleurs le monde agricole à solliciter les forces de l'ordre "lorsqu'ils aperçoivent des véhicules ou des personnes suspectes sur leurs terres. Je leur demande de récupérer des éléments comme les plaques d'immatriculation, par exemple, et de nous appeler. Attention, pas d'intervenir eux-mêmes. Cela nous permet ensuite d'avancer sur les enquêtes", plaçant pour "le dispositif de participation citoyenne adapté au monde rural".

MERCI DE VOUS IDENTIFIER

Vous devez avoir un compte en ligne sur le site des Nouvelles Calédoniennes pour pouvoir acheter du contenu. Veuillez vous connecter.

J'AI DÉJÀ UN COMPTE

Nom d'utilisateur ou d'e-mail *

Saisissez votre nom d'utilisateur pour LNC.nc | Les Nouvelles Calédoniennes

Mot de passe *

Saisissez le mot de passe correspondant à votre nom d'utilisateur.

[Mot de passe oublié ?](#) ^[1]

JE N'AI PAS DE COMPTE

- Vous n'avez pas encore de compte ?
- [Créer un nouveau compte](#) ^[2]

Vous avez besoin d'aide ? Vous souhaitez vous abonner, mais vous n'avez pas de carte bancaire ? Prenez contact directement avec le service abonnement au (+687) 27 09 65 ou en envoyant un e-mail au [service abonnement](#) ^[3].

Source URL: <https://www.lnc.nc/article/nouvelle-caledonie/faits-divers/justice/les-gendarmes-arretent-des-viandards-plus-de-40-kg-de-viande-braconnee-saisis-asdasdasdad>

Links

[1] <https://www.lnc.nc/user/password>

[2] <https://www.lnc.nc/user/register>

[3] <https://www.lnc.nc/formulaire/contact?destinataire=abonnements>